



éco

ENTREPRISES
CHAMPAGNE-ARDENNE

annuaire ²⁰⁰⁹
sur site



Avertissement

La mention dans cet annuaire, des organismes, sociétés et entreprises, ne saurait engager la responsabilité du rédacteur, ni apporter une quelconque caution, ni valoir agrément.

Le comité de pilotage composé des représentants de la CRCI, de la Dreal et du Conseil Régional a retenu la définition OCDE suivante : « une éco-entreprise ou éco-industrie est une entreprise qui produit des biens et services capables de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes ». Les éco-entreprises incluent aussi les activités liées à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables.

Seules les entreprises ayant au minimum 20% de leur chiffre d'affaires réalisé avec une clientèle autre que les particuliers ont été retenues.

Cet annuaire a été réalisé suite à l'enquête d'identification des éco-entreprises de Champagne-Ardenne qui s'est déroulée entre mars et septembre 2009.

Ce document a été établi dans un souci d'exhaustivité des entreprises implantées au niveau régional.

Pour plus d'informations concernant les entreprises du secteur déchets, il convient de consulter le guide régional réalisé par l'Ademe Champagne-Ardenne « Des solutions pour vos déchets ».

Malgré les soins apportés à la réalisation de cet ouvrage, des erreurs ou omissions peuvent subsister. Les lecteurs sont invités à les signaler à :

CRCI CHAMPAGNE-ARDENNE
10 rue de Chastillon · BP 537
51011 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
tél. 03 26 69 33 40 · fax 03 26 69 33 69
eco-entreprises@champagne-ardenne.cci.fr

Sommaire

Edito	5
Présentation CRCI	8
Présentation Région	9
Présentation DREAL	10
Présentation FEDER	11
Club des Eco-Entreprises	13
Résultats de l'enquête régionale	15
Présentation des pictogrammes	25
Entreprises ABC	27
Entreprises DEF	122
Entreprises GHI	173
Entreprises JKL	194
Entreprises MNO	216
Entreprises PQR	244
Entreprises STUV	268
Entreprises WXYZ	328
Index par ordre alphabétique	331
Index par département	337
Index par activités	343

Edito

Les éco-entreprises en Champagne-Ardenne : on a tous à y gagner!



Aujourd'hui, 400 éco-entreprises sont présentes en Champagne-Ardenne avec 5 000 emplois pour 1 milliard d'€ de chiffre d'affaires. Elles sont en pointe notamment dans les domaines des déchets, de l'eau et de l'énergie.

Nous devons nous engager à leurs côtés, renforcer cette filière d'excellence et aider les PME-PMI, souvent innovantes, à se structurer et à utiliser davantage les leviers de performance que sont la formation, l'innovation et l'exportation.

Les engagements politiques nationaux et internationaux (Grenelle de l'environnement, protocole de Kyoto...) nous y poussent. De façon pragmatique le marché nous y invite. "Le green business" représente 550 milliards d'euros par an de chiffre d'affaires avec une prévision de 1 935 milliards en 2020. Les éco-industries françaises sont au 4^e rang mondial de ce marché de l'environnement. Elles représentent 400 000 emplois pour 60 milliards d'euros et connaissent une croissance de 10 %.

Rares sont les opportunités d'un tel développement qui offrent aux entreprises l'occasion d'investissements dans des secteurs d'avenir.

C'est pourquoi, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, associée à l'Etat, la Région avec le soutien de l'Europe, structure et valorise les éco-activités en proposant des actions de soutien aux entreprises. Parmi lesquelles la création et l'animation de réseaux, avec le Club des éco-entreprises, leur participation au Salon Pollutec, des formations professionnelles, la publication de cet annuaire et la création du site régional, www.eco-entreprises-champagne-ardenne.fr.

Aujourd'hui une filière à part entière doit se construire et devenir une des vitrines de l'excellence champardennaise afin de dynamiser notre croissance et nos emplois pour demain.

François Cravoisier
Président de la CRCI Champagne-Ardenne

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by several horizontal strokes.

les partenaires

Les Chambres de commerce et d'industrie ont fait de l'appui aux entreprises leur cœur de métier

La CCCI et les CCI de Champagne-Ardenne mettent en œuvre des prestations et des actions collectives pour accroître la performance et la compétitivité des 40 000 entreprises (industriels, commerçants et prestataires de services) implantées dans les quatre départements de la région.

Elles s'investissent dans les domaines suivants :

- la création et la transmission d'entreprises
- les affaires internationales et européennes
- l'innovation, la propriété industrielle, la veille stratégique, les TIC
- la qualité, la sécurité, l'environnement et le développement durable
- la formation y compris l'apprentissage

Pour cela, elles s'appuient souvent sur des partenariats avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales.

Elles ont également dans leurs missions la dynamisation de leurs territoires pour renforcer leur attractivité et donner aux entreprises les conditions les plus favorables à leur développement. A ce titre, elles sont impliquées dans les dossiers stratégiques liés à l'avenir économique de la Champagne-Ardenne : pôles de compétitivité, infrastructures de communication et de transports, zones d'activité etc...

Les actions qualité, sécurité, environnement et développement durable

Les Chambres de commerce et d'industrie accompagnent les entreprises pour répondre à leurs questions et améliorer leurs performances de façon durable :

Sensibilisation et information

- Clubs environnement et sécurité,
- Petits-déjeuners QSE,
- Journée régionale de l'environnement et du développement durable.

Système de management

- Accompagnement des démarches de certification,
- Club d'Audits Croisés (ISO 9001, 14001, OHSAS 18001...)

Actions collectives régionales

- Réduction des consommations énergétiques,
- Bilan Carbone®,
- Plan de Déplacements Entreprise,
- Développement des éco-entreprises...

En mutualisant leurs actions au niveau régional, les Chambres de commerce et d'industrie sont prêtes pour relever les défis de demain et s'affirment comme les collectivités territoriales des entreprises.

La Région Champagne-Ardenne participe à la structuration de la filière « Eco-Entreprises »

La Région Champagne-Ardenne a élaboré son plan climat énergie mettant en œuvre un plan d'actions opérationnel. Elle fait partie des régions en avance en matière environnementale, et encourage les entreprises à s'engager sur la voie du développement durable.

A l'heure où la recherche de l'excellence est indispensable, la prise en compte de l'environnement constitue pour les entreprises une opportunité de différenciation indéniable contribuant à leur performance économique, dans l'optique d'un développement économique durable.

Pour permettre l'émergence de projets durables, il est nécessaire de pouvoir identifier des entreprises compétentes. C'est la raison pour laquelle **le développement et la structuration de la filière éco-entreprises** revêtait une importance particulière. Elle a permis, dans un premier temps, l'identification des éco-entreprises champardennaises et le recensement de leurs activités dans tous les secteurs de l'environnement (déchets, traitement, recyclage, eau, énergies, risques naturels et technologiques, formation, conseil, etc.) : 5 000 emplois sont concernés !

Cet annuaire des éco-entreprises de Champagne-Ardenne est destiné aux acteurs champardennais (industriels, institutionnels, ...) pour favoriser et accroître leurs échanges commerciaux. En parallèle, un Club des éco-entreprises de Champagne-Ardenne, propice aux échanges et à l'émulation collective, va voir le jour pour aider les entreprises régionales à trouver de nouveaux marchés.

Ces outils traduisent l'engagement de la Région pour les générations futures !

Pour en savoir plus
REGION CHAMPAGNE-ARDENNE
Pôle Recherche Développement · Innovation · Eco-Développement
5 rue de Jéricho
51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
tél. 03 26 70 31 31
www.cr-champagne-ardenne.fr

La DREAL, un partenaire incontournable pour les éco-entreprises

La DREAL est le nouveau service régional unifié du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer qui regroupe les compétences des trois anciennes directions de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE), de l'équipement (DRE) et de l'environnement (DIREN).

Sous l'autorité du préfet de région, la Dreal pilote les politiques de développement durable résultant notamment des engagements du Grenelle de l'environnement.

Ses objectifs

Concilier développement économique et social et préservation de l'environnement ; compétitivité, réduction des risques et performance environnementale ; productivité globale et développement des territoires.

Sa mission

Donner corps aux engagements du Grenelle de l'environnement qui constituent autant de défis collectifs pour les services et opérateurs de l'État, les collectivités, les entreprises, les associations, et de défis individuels dans la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

La DREAL participe également au plan de relance de l'économie dont les priorités sont d'accentuer l'effort en faveur d'un réseau performant d'infrastructures, d'accélérer la réhabilitation des sites pollués, de soutenir l'amélioration de l'offre de logements et la rénovation urbaine — l'un des grands enjeux régionaux — et d'améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et privés.

La DREAL exerce des missions variées d'animation, d'incitation et de contrôle. Elle soutient l'innovation et la diffusion des technologies auprès des PME et sensibilise celles-ci aux problématiques du développement durable. A l'heure où l'intégration des préoccupations environnementales devient un des facteurs de la compétitivité des entreprises, la Dreal est donc un interlocuteur privilégié pour les éco-entreprises.

Les missions de la DREAL plus particulièrement tournées vers les éco-entreprises

Le service logement, territoires et planification

anime en région les politiques de l'Etat relatives à l'habitat, au logement et à la rénovation urbaine. Il contribue à la définition des orientations de l'Etat en région en matière d'urbanisme et d'aménagement des territoires en intégrant les dimensions sites et paysages, risques naturels et grands projets régionaux. Il assure également la promotion de l'évaluation environnementale et la prise en compte du développement durable dans les documents d'orientation régionaux.

Le service climat, énergie, construction, transports

anime en région les démarches donnant suite au Grenelle de l'environnement pour les secteurs du transport, de la construction et de l'énergie : promotion du report modal, qualité de la construction, développement des énergies renouvelables. En matière de transport, ce service exerce en outre des missions de contrôle et d'agrément ; il anime en région les actions de sécurité routière.

Le service risques et sécurité

met en œuvre les compétences du ministère du développement durable en matière de santé-environnement. Il est responsable des politiques de prévention des nuisances industrielles et des risques technologiques, de l'hydrométrie et de la prévision des crues sur le bassin Seine amont - Marne amont. Il est en charge de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement et du pôle de contrôle des digues et barrages.

La division développement industriel et métrologie

L'action économique menée par la division ambitionne d'aider les entreprises à devenir plus compétitives et innovantes. Elle vise à valoriser la connaissance du tissu industriel en identifiant les enjeux essentiels pour la pérennité de l'économie régionale.

Son action de contrôle de la métrologie légale vise à garantir la loyauté des échanges et transactions.

FEDER, Fonds Européen de Développement Régional

Son action vise au renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale.
Il soutient le développement et l'ajustement structurel des économies régionales.

Priorité du FEDER pour 2007-2013 :
la compétitivité régionale et l'emploi.

Le FEDER intervient à hauteur de 185,6 M€ en
Champagne-Ardenne afin de :

- Consolider les liens entre recherche, innovation et entreprises
- Améliorer la performance des entreprises et soutenir l'entrepreneuriat
- Valoriser l'environnement et promouvoir le développement durable
- Renforcer la cohésion territoriale et l'accessibilité

Le FEDER, un outil au service des entreprises

Quels sont ses domaines
d'intervention ?



- R & D
- Innovation
- Actions collectives
- Développement durable
- TIC
(Technologies de l'Information et de la Communication)

Vous êtes une entreprise,

**Vous avez un projet qui s'inscrit
dans ces orientations ?**

Nous pouvons vous aider.

www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr/sections/europe

Vous avez une question : cellule-europe@champagne-ardenne.pref.gouv.fr

